



Guidel

LE BUDGET ANNEXE DE LA MAPA : NOTE DE PRESENTATION RESULTATS 2023 (ERRD) ET PREVISIONS 2024 (EPRD)

I – L'ANALYSE DU RESULTAT DE L'ANNEE 2023

Le CCAS gère une petite unité de vie de 24 places.

Pour rappel, mise en place du forfait soins à partir de septembre 2021 avec prise en charge des actes des infirmiers libéraux et recrutement d'une nouvelle IDEC qui a pris ses fonctions en août 2023.

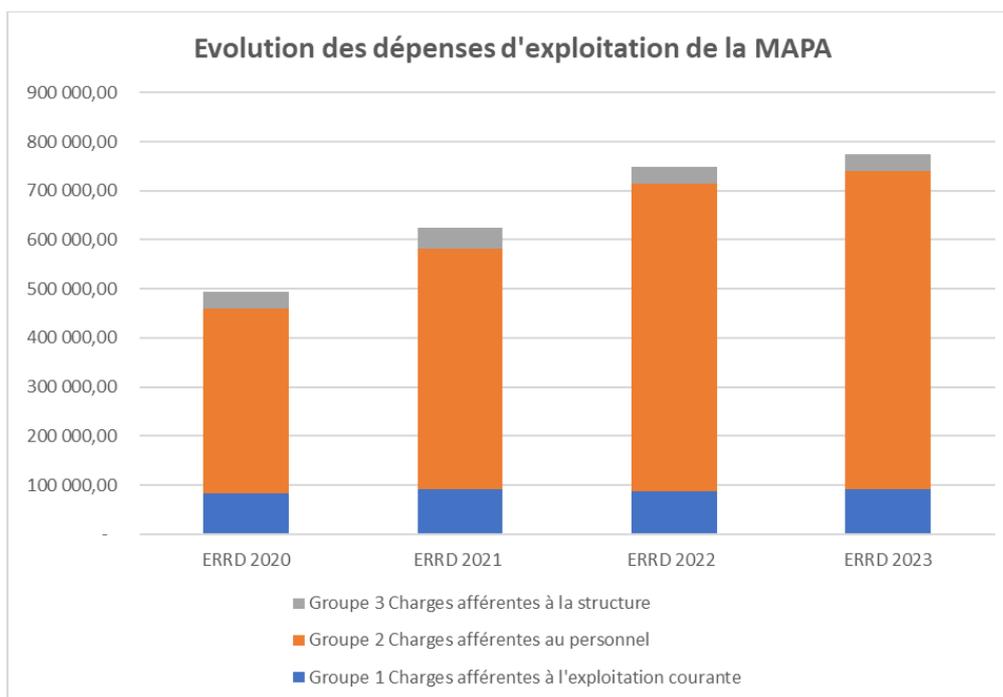
Une de ses premières missions a été d'évaluer les actes de soins de nursing effectués actuellement par les infirmiers libéraux et de voir dans quelle mesure ceux-ci ou en tout cas une partie peuvent être internalisés, pour qu'avant la fin du 1^{er} trimestre 2024, ceux-ci puissent être internalisés.

En 2023, le projet de chaudière bois a été réalisé. Elle a été mise en service en décembre 2023. Certains ajustements techniques par l'entreprise ID environnement, sont en cours afin d'optimiser son fonctionnement et obtenir une température constante et suffisante dans tous les appartements.

I – LA SECTION D'EXPLOITATION

A- Les dépenses réelles de fonctionnement augmentent de 3.45 % environ

Dépenses	ERRD 2020	ERRD 2021	ERRD 2022	ERRD 2023	2023/2022
Groupe 1 Charges afférentes à l'exploitation courante	82 249,34	91 163,08	87 946,28	90 839,14	3,29%
Groupe 2 Charges afférentes au personnel	378 406,22	490 724,67	627 173,89	649 772,19	3,60%
Groupe 3 Charges afférentes à la structure	33 543,02	41 570,27	32 767,06	33 069,76	0,92%
Total Dépenses	494 198,58	623 458,02	747 887,23	773 681,09	3,45%



1- Les charges afférentes à l'exploitation courante (groupe 1)

Envoyé en préfecture le 23/02/2024

Reçu en préfecture le 23/02/2024

Publié le

ID : 056-265601211-20240215-D2024_04-DE

Dépenses	ERRD 2020	ERRD 2021	ERRD 2022	ERRD 2023	2023/2022
Groupe 1 Charges afférentes à l'exploitation courante	82 249,34	91 163,08	87 946,28	90 839,14	3,29%

Pour ce groupe relativement stable depuis des années, l'augmentation serait de l'ordre de 3.29% en 2023.

Sont imputées ici les charges d'électricité, eau, fournitures, alimentation, téléphone...L'inflation a eu un impact direct sur ces charges. Les hausses de prix pour les produits d'entretien, les fournitures et consommables ont même été de l'ordre de 25%, pouvant atteindre 50% pour certains articles d'usage courant.

En ce qui concerne le chauffage, la chaudière bois fonctionne depuis mi-décembre. Elle n'a donc que peu d'impact sur les charges d'électricité en 2023 mais il a été nécessaire de s'approvisionner en pellets (13T pour 6 900 €).

2- Les charges de personnel (groupe 2)

Dépenses	ERRD 2020	ERRD 2021	ERRD 2022	ERRD 2023	2023/2022
Groupe 2 Charges afférentes au personnel	378 406,22	490 724,67	627 173,89	649 772,19	3,60%

Après une hausse significative à partir de septembre 2021, due au passage au forfait soins qui s'est traduit par la prise en charge des soins facturés par les infirmiers libéraux (de l'ordre de 166 000 € sur une année complète), la hausse devrait être de l'ordre de 3.60 % en 2023.

Elle peut s'expliquer comme suit : validation de service pour un agent (10 000 €), revalorisation du point d'indice de 3.5% en 2022, appliquée sur une année complète en 2023, GVT mais baisse du volume de remplacements par rapport à 2022 ou les arrêts avaient représenté 2 ETP sur l'année et surtout hausse des facturations infirmiers de 12 334, 84 € en 2023/2022.

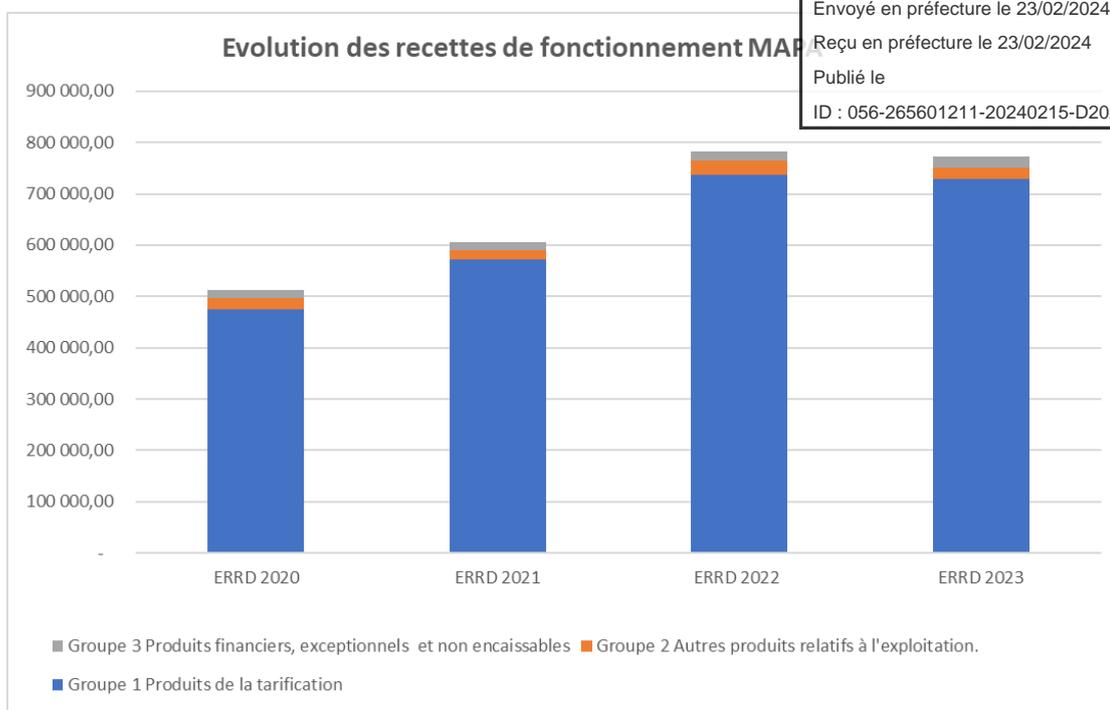
3- Les charges afférentes à la structure (groupe 3)

Dépenses	ERRD 2020	ERRD 2021	ERRD 2022	ERRD 2023	2023/2022
Groupe 3 Charges afférentes à la structure	33 543,02	41 570,27	32 767,06	33 069,76	0,92%

On y trouve principalement les charges liées à l'entretien et la réparation des biens, les contrats de maintenance, les primes d'assurance et les dotations aux amortissements. Ce chapitre reste stable en 2023 : + 0.92% (au stade du ROB un cout de maintenance des ouvertures avait été pris en compte mais n'a pas été facturé par l'entreprise.)

B- Les recettes réelles de fonctionnement baissent de 1.30%

Les recettes de fonctionnement sont constituées essentiellement des loyers et charges liées au loyer, de la tarification des services annexes (linge, repas des extérieurs, bracelets antichute), du forfait dépendance en établissement et depuis 2021 du forfait soins



Recettes	ERRD 2020	ERRD 2021	ERRD 2022	ERRD 2023	2023/2022
Groupe 1 Produits de la tarification	474 145,00	572 932,63	736 560,48	729 614,31	-0,94%
Groupe 2 Autres produits relatifs à l'exploitation.	22 133,33	17 889,86	29 002,39	21 370,34	-26,32%
Groupe 3 Produits financiers, exceptionnels et non encaissables	15 599,56	15 748,66	17 850,90	22 239,60	24,59%
Total recettes de l'exercice	511 877,89	606 571,15	783 413,77	773 224,25	-1,30%
	54 885,37	72 564,68	55 677,81	91 204,35	63,81%
Total avec excédent antérieur	566 763,26	679 135,83	839 091,58	864 428,60	3,02%

1- Les produits de la tarification

Recettes	ERRD 2020	ERRD 2021	ERRD 2022	ERRD 2023	2023/2022
Groupe 1 Produits de la tarification	474 145,00	572 932,63	736 560,48	729 614,31	-0,94%

Sont encaissés à ce compte, le forfait soins, le forfait dépendance, les aides aux repas et les loyers.

- Baisse du forfait soins entre 2022 et 2023 (de 230 032,52 € à 209 574,18 €). En effet la dotation de base augmente entre 2022 et 2023 (de 161 441 à 166 096 €), mais la dotation complémentaire sollicitée auprès de l'ARS pour couvrir toutes les dépenses de soins (CNR) a été inférieure en 2023.

Le forfait dépendance versé par le département évolue peu au fil des ans.

Les loyers et charges liées aux loyers qui sont encadrés ont été revalorisés de 3.5% et les autres charges de 3%. Les recettes correspondantes augmentent d'environ 11 500 €.

2- Les autres produits de la tarification (groupe 2) et les produits exceptionnels (groupe 3)

Recettes	ERRD 2020	ERRD 2021	ERRD 2022	ERRD 2023	2023/2022
Groupe 2 Autres produits relatifs à l'exploitation.	22 133,33	17 889,86	29 002,39	21 370,34	-26,32%
Groupe 3 Produits financiers, exceptionnels et non encaissables	15 599,56	15 748,66	17 850,90	22 239,60	24,59%

Les variations selon les années du groupe 2 s'expliquent par la variation aux arrêts de travail qui fluctuent d'une année à l'autre. Les autres recettes (linge et bracelets anti chutes) facturées, restent stables

Le groupe 3 concerne d'une part le remboursement demandé chaque année, de cotisations CNRACL, et d'autre part une recette exceptionnelle (avoir EDF 2022 de 3 046 €)

II) LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement de la MAPA est limitée puisque toutes les opérations liées au bâtiment, propriété du CCAS sont imputées sur le budget principal.

DEPENSES	Investissement	2023
chapitre 16	Dépôts et cautionnements	1 761,72
Chapitre 20	Frais d'évaluation	
chapitre 21	Immobilisations corporelles	13 698,31
Total		15 460,03

En dépenses, au chapitre 21, ont été mandatés, la rénovation de l'éclairage pour 2 000 €, le raccordement du nouveau système d'appel malades pour 2 000 €, l'installation du nouveau système (bipper, bracelets) pour 7 200 €, 2 bancs 1 300 €, un sèche-linge et divers petits achats.

RECETTES	Investissement	2023
Chapitre 10	FCTVA	966,27
Chapitre 16	Dépôts et cautionnement	3 751,74
Total		4 718,01

II) L'EPDR 2024

Les grandes lignes des prévisions 2024 tant en exploitation qu'en investissement sont résumées par chapitres dans les tableaux ci-dessous

EPRD 2024 BUDGET ANNEXE MAPA

Envoyé en préfecture le 23/02/2024

Reçu en préfecture le 23/02/2024

Publié le 2023

ID : 056-265601211-20240215-D2024_04-DE

DEPENSES	Exploitation	ERRD 2023	EPRD 2024	Explications
Groupe 1	Charges afférentes à l'exploitation courante	90 839,14	104 736,00	- Nouveau marché Morbihan énergies partie par la mise en service de la chaudière bois mais chauffage élec en fonction encore en janvier 1- Nouveau marché fourniture de denrées pour préparation repas MAPA: + 14%
Groupe 2	Charges afférentes au personnel	649 772,19	662 850,00	- IDEC sur une année complète: + 13 620 € et aide soignante sur 1 année complète: + 29 200 € + 2eme AS mais baisse des facturations infirmiers de 90 000 € minimum 1- enveloppe pour prime pouvoir d'achat: 1- 5 points d'indice au 1er janvier 2024 pour tous les agents publics-Départ en retraite avec CET donc doublon sur 2 mois 1- Augmentation cotisation assurance statutaire + 4%
Groupe 3	Dépenses afférentes à la structure	33 069,76	55 404,00	- Rajout contrat entretien chaudière bois 1- Adhésion groupement santé Bretagne pour choix prestataire évaluation ESSMS 1- Entretien annuel toiture MAPA 1- Logiciel soins sécurisé. 1- Formation diplôme aide soignant
Total		773 681,09	822 990,00	

RECETTES	Exploitation	ERRD 2023	EPRD2024	Explications 2023/2022
Groupe 1	Produits de la tarification	729 614,31	701 750,00	- Forfait soins de 166 000 € (dotation de base) 1- Revalorisation des loyers et charges de 3,5%46 Rembt aides aux repas 2023 CD
Groupe 2	Autres produits relatifs à l'exploitation	21 370,34	19 492,49	- Remboursements sur rémunération estimée à 5 000 €
Groupe 3	Produits financiers, exceptionnels et non encaissables	22 239,60	11 000,00	- Moins agents sociaux et plus d'aides soignants
Total		773 224,25	732 242,49	
Excédent antérieur reporté		91 204,35	90 747,51	
Total		864 428,60	822 990,00	

DEPENSES	Investissement	2023	2024	investissements prévus
chapitre 16	Dépôts et cautionnements	1 761,72	6 000,00	Décalage rembt de 4 cautions de 2023 sur 2024 dossiers chez notaires
Chapitre 20	Frais d'évaluation		10 000,00	
chapitre 21	Immobilisations corporelles	13 698,31	35 500,00	Matériel médical, ordi portable vidéo, matériel cuisine, groupe électrogène
Total		15 460,03	51 500,00	

RECETTES	Investissement	2023	2024	recettes investissement
Chapitre 10	FCTVA	966,27	2 000,00	
Chapitre 16	Dépôts et cautionnement	3 751,74	6 000,00	
Total		4 718,01	8 000,00	
Excédent affecté à l'investissement				
Total		4 718,01	8 000,00	